

DIU Réhabilitation Psychosociale : parcours de soins orientés vers le rétablissement

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Présentation

Référence formation (à rappeler dans toute correspondance) : DIAA11

Responsable pédagogique : Pr Fabien Vinckier, PU-PH

Forme de l'enseignement : hybride (présentiel et distanciel)

Universités partenaires : Université Paris Saclay, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines,

Pour vous inscrire, déposez votre candidature sur C@nditOnLine

OBJECTIFS

- * Être initié à l'approche rétablissement
- * Connaître le panel des thérapies psychosociales en santé mentale
- * Connaître les différentes méthodes de remédiation cognitive diffusés sur le territoire national.
- * Connaître les grands principes de l'organisation des soins en réhabilitation
- * Être éclairé de manière suffisamment précise sur la place des usagers et des aidants et leurs droits
- * Connaître les principes de l'insertion en emploi des personnes avec handicap psychique : en milieu ordinaire, et en milieu protégé.
- * Connaître globalement les grandes fonctions neurocognitives et de cognition sociale et quel outil de remédiation peut être préconisé
- * Avoir une idée globale de la manière d'orienter un dispositif de soins en santé mentale vers la réhabilitation.

- * Connaître les principes de l'organisation des soins de réhabilitation en santé mentale
- * Connaître globalement les tests neuropsychologiques et les grands domaines cognitifs qu'ils couvrent
- * Connaître les méthodes de remédiation cognitive validées en français
- * Connaître les droits des usagers

COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, l'apprenant est capable de :

- * Préconiser des orientations en santé mentale vers les thérapies psychosociales pertinentes pour la personne
- * Construire un parcours de thérapies psychosociales susceptible de mener vers le rétablissement
- * Délivrer certaines méthodes de remédiation cognitive
- * Établir les partenariats avec les partenaires sociaux et médico-sociaux nécessaires à l'organisation des parcours de rétablissement

Programme

ORGANISATION

Référence formation : DIAA11

Volume horaire : 126 heures, dont 110 heures d'enseignement magistraux et 16 heures de formation pratique

Calendrier : de janvier à mai 2023

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Rythme : Un jeudi et vendredi par mois (4 demi-journées) sauf les mois de janvier et mars qui comportent deux jeudi et vendredi (8 demi-journées)

Lieu : GHU Paris Psychiatrie Neurosciences - 1 rue Cabanis
75014 Paris – Université Paris Cité

CONTENUS PÉDAGOGIQUES

- * Handicap psychique, Réhabilitation, Rétablissement (16h)
- * Évaluation dans la réhabilitation psychosocial (10h)
- * Soins de réhabilitation (27h)
- * Actions d'insertion, Emploi et accompagnement à la vie sociale, case management (14h)
- * Droit et participation des usagers (13h)
- * Organisation des parcours de réhabilitation (30h)

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT

Équipe pédagogique

Responsable pédagogique : Pr Fabien Vinckier, PU-PH

Coordinateur pédagogique : Isabelle Amado

Membres de l'équipe pédagogique : Blazy / Catherine Boiteux / Waffia Bouroubi / Lindsay Brenugat / Catherine Broutin-Piolot / Eric Brunet / Virginie Bulot / Pascal Cacot / Claire Calmejane / Marion Chirio / Valéry Clouet / Stéphane Cognon / Annie Cohen / Charlotte Danset / Juliette Delair / Jean-Marc Destailats / Catherine Doyen / Laurent Escriva / Nicolas Foureur / Sabine Funck / Marie Grall Bronnec / Guy Gozlan / Alexandre Haroche / Frédéric Hasebaert / Marie Hindenoch / Laurence Kern / Emeric Languerand / Claire Le Roy Hatala / Cécile Leca / Laurent Lecardeur / Ofélia Lopez / Corinne Martinez / Marjorie Meslier / Mona Moualla / Sandy Nique / Bernard Pachoud / Christine Passerieux / Antoinette Prouteau / Romain Rey / Bérangère Rigaut / Paul Roux / Mathieu Urbach / Alain Vuillet / Laure Wallon / Dominique Willard / Wanda Y. Ekhlef/ Olivier Canceil

Ressources matérielles : Afin de favoriser une démarche interactive et collaborative, différents outils informatiques seront proposés pour permettre :

- * d'échanger des fichiers, des données
- * de partager des ressources, des informations
- * de communiquer simplement en dehors de la salle de cours et des temps dédiés à la formation.

MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE LA FORMATION ET D'EN APPRÉCIER LES RÉSULTATS

Au cours de la formation, le stagiaire émerge une feuille de présence par demi-journée de formation en présentiel et le Responsable de la Formation émet une attestation d'assiduité pour la formation en distanciel.

À l'issue de la formation, le stagiaire remplit un questionnaire de satisfaction en ligne, à chaud. Celui-ci est analysé et le bilan est remonté au conseil pédagogique de la formation.

STAGE

Stage : Obligatoire

Durée du stage : 16 heures, soit 4 demi-journées

Stages et projets tutorés :

Stage d'observation sur une plateforme de RPS d'IDF

Les participants au DIU pourront avoir accès aux plateformes de réhabilitation d'île de France qui auront proposés d'avoir des stagiaires. Ils pourront observer des séances de thérapies psychosociales, des séances de remédiation individuelle ou groupale, d'entraînement aux habiletés sociales, d'éducation thérapeutique, d'entretiens motivationnelles, ou des séances de thérapies comportementales, des évaluations en réhabilitation, médicale, neuropsychologiques ou fonctionnelles.

Admission

Professionnels de santé impliqués dans la réhabilitation psychosociale :

- * Médecins généralistes,
- * Psychiatres,
- * Étudiants en médecine en 3ème cycle et au-delà,

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

- * Psychologues,
- * Infirmiers,
- * Assistants sociaux,
- * Ergothérapeutes,
- * Psychomotriciens,
- * Pairs aidants,
- * Orthophonistes,
- * Éducateurs spécialisés,
- * Kinésithérapeutes

PRÉ-REQUIS

- * DE des professions médicales ou sociales
- * Étudiants en 3e cycle des études médicales et au-delà (CCA et AHU)
- * Avoir une expérience en santé mentale

LES CLEFS DE LA RÉUSSITE

Des fiches pratiques sont à votre disposition sur la page <http://www.reussir-en-universite.fr/index.html>

Droits de scolarité :

FRAIS DE FORMATION* selon votre profil

- * Pour toute personne bénéficiant d'une prise en charge totale ou partielle (hors Pôle emploi) : **1650 €**
- * Pour toute personne finançant seule sa formation : **1650 €**, à hauteur de 3 stagiaires

FRAIS DE DOSSIER* : 300 € (à noter : si vous êtes déjà inscrit(e) dans un Diplôme National à Université Paris Cité sur la même année universitaire, vous êtes exonéré(e) des frais de dossier – certificat de scolarité à déposer dans CandidOnLine).

**Les tarifs des frais de formation et des frais de dossier sont sous réserve de modification par les instances de l'Université.*

[Cliquez ici pour lire les Conditions Générales de vente / Outils de l'adulte en Formation Continue / Documents institutionnels / CGV hors VAE](#)

Date de début de candidature : 1 juin 2023

Date de fin de candidature : 15 déc. 2023

Date de début de la formation : 8 janv. 2024

Et après ?

POURSUITES D'ÉTUDES

Vous pouvez toujours compléter ou acquérir de nouvelles compétences en vous inscrivant à d'autres diplômes d'université, des formations qualifiantes ou des séminaires.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Intégrer des unités/platformes pratiquant les thérapies psychosociales / la réhabilitation psychosociale en santé mentale, voire en neurologie.

Contacts

Responsable pédagogique

Fabien Vinckier
f.vinckier@ghu-paris.fr

Coordinateur pédagogique

Isabelle Amado
i.amado@ghu-paris.fr

Gestionnaire de formation continue

Romain Saada
romain.saada@u-paris.fr

En bref

Modalité(s) de formation

- Formation continue

Capacité d'accueil

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Maximum 30

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation